

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2023

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse tenue à
Amos, le vingt et un février, deux mille vingt-trois à dix-neuf heures quinze,
au local 3110.

PRÉSENCES

M^{mes} Catherine Ouellet (directrice adjointe)
Mélissa Leclerc (parent)
Betty Guillemette (parent)
Cathy Gauthier (parent)
Nicole Roy (enseignante)
Josiane Breton (professionnel)
Sylvie Dion (soutien)

MM. Sébastien Letendre (enseignant)
Alain Albert (directeur)

ABSENCES

M^{mes} Francisca Levasseur (parent)
Geneviève Bourgeois (parent)
Andrée-Anne Guindon (parent)
Nathalie Allard (enseignante)
Josée Delisle(enseignante)

M. Benjamin Chabot-Chartier (parent)

Le quorum est atteint.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Alain Albert souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

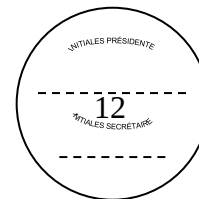
**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Mélissa Leclerc fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-0779-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Cathy Gauthier,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.

ADOPTÉE.



**ADOPTION DU PROCÈS-
VERBAL DE LA RÉUNION
RÉGULIÈRE DU
13 DÉCEMBRE 2022**

Madame Mélissa Leclerc fait la lecture du procès-verbal de la réunion régulière du 13 décembre 2022.

CE-0780-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Josiane Breton,

QUE le procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2022
soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**SUIVI AU PROCÈS-
VERBAL DU
13 DÉCEMBRE 2022**

Ski de fond (LSAT) :

Monsieur Albert fait le suivi concernant les sommes obtenues par Loisirs et sport Abitibi-Témiscamingue qui ont servi à acheter des équipements de skis de fond pour une valeur de 10 000\$. L'école a dû fournir un montant de 2500\$ alors que la balance du montant a été assumée par LSAT.

Les membres du CE mentionnent l'intérêt de leurs enfants pour le ski depuis qu'ils ont la chance de pratiquer ce sport à l'école. C'est très apprécié d'autant plus que ce sport peut se pratiquer au camp Dudemaine gratuitement à l'extérieur de l'école.

CE-0781-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Mélissa Leclerc,

QUE le suivi au procès-verbal de cette réunion soit et est
adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Aucune intervention du public.

**INFORMATION ET
CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**RAPPORT DU COMITÉ DE
PARENTS**

Madame Betty Guillemette, considérant l'absence de Madame Geneviève Bourgeois, fait par que le comité de parents a discuté essentiellement de la réinscription des élèves ainsi que des documents servant aux demandes de changement d'école.

SUIVI AU BUDGET RÉVISÉ

Monsieur Albert présente le budget révisé de l'école qui a été finalisé avec le responsable Monsieur Pascal Germain, du Centre de services scolaire Harricana, à la mi-janvier.

En ce moment, l'école est en déficit de 616 \$, ce qui est très bien considérant le petit pourcentage que ce montant représente sur le budget total.

Nous devrions terminer l'année avec un surplus qui se situe entre quinze et vingt mille dollars. Une grande partie du budget repose sur les salaires. Pour le reste, des sommes sont utilisées pour la téléphonie, le ménage, l'ameublement, etc.

SUIVI DU PLAN D'ACTION POUR UN CLIMAT SAIN ET BIENVEILLANT

Monsieur Albert fait la présentation du plan d'action pour un climat sain et bienveillant de l'école Sainte-Thérèse. Les priorités d'action pour la prochaine année sont présentées ainsi que les moyens spécifiques mis en place en 2022-2023 servant à améliorer le sentiment de sécurité et le bien-être à l'école.

Un dépliant qui résume le plan d'action est également présenté et sera envoyé aux familles afin qu'elles puissent en prendre connaissance.

Dans les prochains mois, les élèves ainsi que les membres du personnel seront questionnés sur leur sentiment de sécurité et de bien-être à l'école. Le sondage sera fait sous la supervision de la chaire de recherche de l'université Laval qui, à la suite du sondage, produira un résumé détaillé de la situation de notre école.

CE-0782-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Cathy Gautier,

QUE le plan d'action pour un climat sain et bienveillant soit
et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

SUIVI CONCERNANT LE SERVICE DE GARDE PENDANT LA SEMAINE DE LA RELÂCHE

Monsieur Albert informe les membres du comité que le service de garde sera ouvert de 8 h 30 à 17 h 00 du lundi au jeudi pour la semaine de relâche. Plusieurs activités seront proposées à la vingtaine d'élèves inscrits: cinéma, tire sur la neige, bingo interactif. Quelques élèves de l'école de Saint-Marc fréquenteront le service de garde de Sainte-Thérèse, considérant le fait que celui en milieu rural est fermé.

APPROBATION DES ACTIVITÉS ET DES CHANGEMENTS À L'HORAIRE

Reconnaissance de pompons :

Un nouveau système d'émulation est mis en place afin d'encourager les bons comportements de tous les élèves de l'école. Selon un objectif ciblé dans les circulations et au vestiaire, les élèves méritent des pompons qui sont accumulés dans un bocal dans chacune des classes. Lorsque les bocaux sont remplis, ceux-ci sont mis dans une machine à pompons placée près du secrétariat et des activités pour tous les élèves de l'école sont organisées lorsque celle-ci est pleine.

Il y a deux semaines, une porte ouverte de l'ensemble des classes a été vécue pour souligner l'atteinte de l'objectif. Les élèves pouvaient alors visiter les classes de l'école, le gymnase, le local informatique, etc. Une grande quantité d'élèves en a profité pour aller visiter les classes adaptées. Tous ont bien apprécié. D'autres activités et récompenses seront à organiser dans les prochaines semaines.

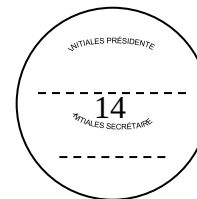
23 février : 20 élèves de l'école iront au Derby à Berry;

8 mars : présentation du spectacle du magicien d'Oz au Théâtre des Eskers pour les élèves du premier et deuxième cycle.

CE-0783-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Nicole Roy,

QUE les activités et changements à l'horaire soient
approuvés tels que présentés.

ADOPTÉE.



**APPROBATION DES
ACTIVITÉS ET SORTIES À
VENIR AU SERVICE DE
GARDE**

Les prochaines activités au Service de garde seront vécues durant la semaine de relâche : cinéma, tire sur la neige, bingo interactif.

Le SDG ira lors de la journée pédagogique du 11 avril ou du 19 mai au refuge Pageau. Les organisateurs attendent des sommes de « Culture à l'école » afin de s'arrêter sur la date.

CE-0784-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Monsieur Sébastien Letendre,

QUE les activités et changements à l'horaire du service de garde soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉE.

AUTRES SUJETS

Projet Viréo :

Monsieur Albert partage rapidement le projet Viréo qui consiste en la mise en place d'un jardin intérieur qui sera vécu par les élèves de sixième année. Ce projet débute lentement, mais prendra de l'ampleur éventuellement en permettant à l'ensemble des élèves de l'école de bénéficier des récoltes, du partage de connaissances, etc. Ce projet a pu être mis de l'avant grâce, entre autres, à un prix de 3000\$ de la fondation Desjardins.

Don de la communauté :

La classe adaptée de Madame Joanie Boucher souhaitait faire une campagne de financement pour l'acquisition d'un chariot adapté afin que les élèves puissent profiter des sorties en plein air. Finalement, un généreux donateur a souhaité payer en totalité le chariot d'une valeur de 3000\$. Madame Catherine Ouellet mentionne que celui-ci sera remercié de sa grande contribution.

**DATE ET HEURE DE LA
PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le mardi 25 avril 2023 à 19 h 15.

**ÉVALUATION ET
CLÔTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-0785-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Nicole Roy,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20h44.

Mélissa Leclerc, présidente

Catherine Ouellet, secrétaire